

INFOCTRI

DANS CE NUMÉRO

<i>Consommation de la viande de gibier</i>	2
<i>Construction non-résidentielle en bois : un futur bien présent</i>	2
<i>Hausse de clientèle au Cégep de l'A-T</i>	3
<i>Guide en matière de consultations autochtones</i>	3
<i>La TBE pourrait mettre en péril la régénération après feux</i>	3
<i>Colloques et activités</i>	4
<i>Nouvelles publications</i>	4



**LE SITE INTERNET DE LA
COMMISSION FORESTIÈRE DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE EST
MAINTENANT EN LIGNE**

WWW.CFRAT.CA

L'aide de Québec à l'industrie n'a rien donné

Les programmes d'aide à l'industrie forestière mis en place par le gouvernement du Québec n'ont rien donné. C'est du moins ce que soutient M. Clément L'Heureux, vice-président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ). Au cours des dernières semaines, quelques 6000 travailleurs ont perdu leur emploi de façon définitive ou ont fait l'objet d'une mise à pied pour durée indéterminée dans l'industrie forestière. Que ce soit à la firme GDS en Gaspésie, Kruger sur la Côte-Nord, Abitibi-Consol et Domtar en Abitibi où les fermetures ont frappé dur.

M. Clément L'Heureux soutient que le plan de quatre ans impliquant 1,2 milliards mis en place au printemps par le gouvernement Charest n'a rien donné. Sur les 300 millions présumément versés cette année dans le cadre de ce programme, M. L'Heureux dit ne pas avoir identifié plus de 50 millions réellement investis.

Toujours selon le dirigeant syndical, le gouvernement devrait investir réellement quelque 2 milliards s'il songe réellement à relancer l'industrie. De plus, il croit qu'il faudrait, comme auparavant, qu'un ministre soit titulaire du dossier des forêts.

Actuellement, cette responsabilité est détenue par le ministre Pierre Corbeil, mais concurremment avec celle de l'énergie.

Le remboursement aux entreprises de la surtaxe américaine perçue depuis 2002 sur le bois d'œuvre va quelque peu aider l'industrie. Cependant, les délais risquent d'être longs et plusieurs usines ont le temps de fermer leurs portes avant de toucher les sommes dues.

Rappelons que l'industrie forestière soutient 90 000 emplois au Québec et fait vivre quelque 250 villages ou municipalités. ■

Consommation de la viande de gibier

Comme le temps de la chasse est arrivé, un grand nombre de personnes de la région vont se délecter de viande de gibier. Saviez-vous qu'il y a certaines précautions à prendre lors de la consommation de cette viande ?

- On doit éviter de consommer les parties de l'animal ou les abats dont la couleur, l'odeur ou la texture semblent anormales.
- Le foie et les reins de cervidés ne doivent pas être consommés en raison du haut taux de cadmium qu'ils peuvent contenir.
- Toujours bien faire cuire la viande de gibier mais porter une attention particulière à la viande d'ours, de sanglier et de lièvre. Les deux premières espèces peuvent héberger des parasites (trichines) transmissibles à l'humain et qui causent la trichinose. La viande de lièvre, quant à elle, peut être l'hôte d'une bactérie causant la tularémie.
- La température de cuisson des viandes de gibier devrait atteindre 77 °C.
- Ne jamais donner de poumons ou de foie aux animaux domestiques afin d'empêcher la transmission de parasites.

Pour obtenir des trucs et des recettes de viande de gibier, consultez le www.lamaisondugibier.com

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et Société de la faune et des Parcs du Québec. Brochure intitulée « Manipulation et conservation de la viande de gibier ».

Construction non résidentielle en bois : un futur bien présent

Bien que largement répandues avant l'ère industrielle, les constructions non résidentielles à ossature de bois ont pratiquement disparu du paysage québécois et nord-américain.

Depuis quelques années, on observe un retour timide de ce type de construction. Par exemple, l'aréna de l'île Perrot, la scierie d'Abitibi-Consolidated inc. à La Doré, la quincaillerie Home Hardware à Chibougamau, le magasin Le Huard à Chibougamau, le pavillon du Club de golf de Saint-Prime, la construction de la gare intermodale de Saint-Jérôme, le centre sportif Bois-de-Boulogne de Laval ainsi que le pavillon Gene H. Kruger de l'Université Laval sont au nombre des constructions qui illustrent ce retour au bois.

L'augmentation des parts de marché du bois dans la construction non résidentielle (bâtiments commerciaux, institutionnels ou industriels) permet à l'industrie de trouver de nouveaux débouchés sur le marché intérieur et de stimuler sa diversification vers le développement technologique et les nouveaux produits. Certains bâtiments se prêtent mieux

à l'utilisation du bois. Mentionnons, par exemple, les bâtiments agricoles, récréatifs, à usages mixtes commercial/résidentiel, les édifices à bureaux ou à vocation religieuse, les restaurants et les entrepôts, dont la surface maximale est de 50 000 pi² ou moins et qui s'élèvent sur trois étages.

L'ossature légère en bois est le système constructif le plus répandu en construction résidentielle en Amérique du Nord. Il convient également à la construction de bâtiments publics, commerciaux, agricoles et institutionnels. L'ossature légère est un système fonctionnel, polyvalent et qui se prête également bien à la préfabrication. Les éléments de systèmes préfabriqués sont : les systèmes de toiture (fermes de toit, lucarnes, tourelles), les panneaux muraux ouverts ou fermés, les bois d'ingénierie (bois lamellé-collé, poutrelles en I, poutres de bois de placages lamellés (LVL) et les systèmes de plancher sous forme de panneaux.

Tous ces produits permettent, entre autres, de proposer une meilleure polyvalence (nouveaux designs),

d'offrir une performance et une qualité supérieures, de diminuer les délais de livraison, d'augmenter la productivité ainsi que de réduire les coûts de matières premières et de la main-d'œuvre en usine et sur les chantiers de construction.

Quant aux bois d'ingénierie, ils permettent d'augmenter considérablement la portée et les charges que peuvent supporter les structures fabriquées en bois. Ces assemblages permettent d'obtenir de grandes surfaces sans piliers porteurs pouvant accueillir une patinoire, une piscine et même un terrain de soccer. Il est à souligner que la fabrication de produits lamellés-collés est un moyen efficace d'utiliser rationnellement le bois de charpente haute résistance de faibles dimensions pour fabriquer de grands éléments structuraux dans une diversité de formes et de dimensions. On utilise le lamellé-collé pour les poteaux et les poutres et, fréquemment, pour les éléments structuraux sollicités à la fois en flexion et en compression. ■

Hausse de clientèle au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue



Les inscriptions de cette rentrée 2006 au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue indiquent une augmentation de clientèle de 2 % par rapport à

2005. Le Cégep accueille cette année 2 424 étudiants dans ses campus de Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Amos dont 1 233 en première année. Les campus de Rouyn-Noranda et d'Amos connaissent respective-

ment une augmentation de 4 et de 6 % tandis que celui de Val-d'Or enregistre une diminution de 8 %. Une augmentation de 2 % est également constatée à l'échelle nationale. ■

Source : Communiqué de presse du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue intitulé « Rentrée 2006 au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue : hausse de la clientèle étudiante de 2 % » paru le 29 août 2006.

Guide en matière de consultations autochtones

Le *Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones* est le fruit d'un groupe de travail dirigé par le Secrétariat aux affaires autochtones et formé des principaux ministères touchés, soit ceux de la Justice, des Ressources naturelles et de la Faune, du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, ainsi que des Transports.

Cet outil devrait permettre aux mi-

nistères et organismes du gouvernement du Québec d'harmoniser progressivement leurs pratiques de consultation.

Le guide intérimaire contient quatre grands principes : celui de la consultation, celui de l'accommodement des Autochtones ainsi que celui de l'unité d'action du gouvernement en cette matière. Le quatrième principe reflète la volonté du gouvernement

de mettre à la disposition des Autochtones une enveloppe budgétaire spéciale leur permettant de participer pleinement à la démarche de consultation. ■

Consulter le Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones

La TBE pourrait mettre en péril la régénération après feux

Dans le sud de la forêt boréale de l'est du Canada, l'épinette noire (*Picea mariana* (Mill.) BSP) est affectée à la fois par les insectes défoliateurs et les incendies de forêts.



Puisque l'épinette noire dépend de sa banque de graines aériennes pour assurer sa régénération après feu, la réduction de la quantité de cônes lors d'une épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) ouvre une fenêtre de vulnérabilité pendant laquelle la régénération pourrait être compromise en cas de feu.

Afin d'évaluer l'effet à long terme d'une épidémie de tordeuse sur le potentiel reproducteur de l'épinette

noire, deux chercheurs ont estimé la production de cônes et la banque de graines viables avec des inventaires de cônes et des tests de germination dans des pessières noires à lichens qui ont subi différents degrés de défoliation dans les années 1980.

La quantité de cônes d'épinette noire était significativement reliée à l'historique de défoliation des peuplements ($R^2 = 0,89$), mais non à leur âge ou à leur surface terrière, ni à la densité des tiges. Les pessières noires qui ont été sévèrement défoliées montraient un plus petit nombre de cônes, une plus grande incidence de cônes endommagés par les insectes et une densité de graines viables de 3 à 17 fois inférieure à celle d'une pessière légèrement défoliée.

La fenêtre de vulnérabilité pour la régénération de l'épinette noire à la suite d'une épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette pourrait donc être aussi grande que 20 ans dans la région étudiée puisque la banque de graines des pessières noires sévèrement défoliées ne s'est toujours pas reconstituée.

Ce travail appuie les conclusions des études de reconstitutions de peuplements qui suggèrent que les pessières à mousses fermées peuvent se transformer en pessières à lichens ouvertes à la suite d'une mauvaise régénération après feu causée par l'impact successif des insectes défoliateurs et du feu. ■

Consulter la totalité de l'article scientifique

Colloques et activités

SANTÉ ET AMÉNAGEMENT DES ÉRABLIÈRES

Le 22 septembre 2006 à Saint-Esprit (Lanaudière) et le 19 octobre 2006 à Bromont (Montérégie)
 Pour plus d'information, consulter le site Internet du Partenariat Innovation Forêt au
www.partenariat.qc.ca

DES RÉUSSITES À NOTRE ACTIF ! - 85^e CONGRÈS DE L'OIFQ

Du 27 au 29 septembre 2006 à l'Hôtel Chéribourg d'Orford
 Pour plus d'information : www.oifq.com

IDENTIFICATION DES BOIS

Du 5 au 6 octobre 2006 à l'Université Laval de Québec
 Visiter le www.crb.ulaval.ca pour obtenir davantage d'information

COLLOQUE EASTERN CANUSA SUR LES SCIENCES FORESTIÈRES

Du 19 au 21 octobre 2006 à l'Université Laval de Québec
 Pour plus d'information, visiter le site Internet du ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 au www.mrnf.gouv.qc.ca/ecanusa

61^e CONGRÈS DE L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DES CANTONS DE L'EST

Du 19 au 20 octobre 2006 à l'Hôtel Château Bromont
 Pour plus d'information, visiter le www.afce.qc.ca

Nouvelles publications (format PDF)

- ① L'encre des chênes rouges : vigilance!. L'Éclaircie du Service canadien des forêts, no. 25.
- ② Bois brûlés : optimiser la récupération en conservant la biodiversité. L'Éclaircie du Service canadien des forêts, no. 26.
- ③ Des glaciers à la forêt : les conifères dévoilent leurs origines. L'Éclaircie du Service canadien des forêts, no. 27.
- ④ Lutte par confusion sexuelle : protéger les arbres en déjouant les insectes. L'Éclaircie du Service canadien des forêts, no. 28.



**Centre technologique
des résidus industriels**

Guyline Bois, biol.
 Coordonnatrice environnement forestier
 341, rue Principale Nord
 Amos (Québec) J9T 2L8
 Téléphone : (819) 732-8809 poste 8324
 Télécopie : (819) 732-8805
ctri.amos@cegepat.qc.ca
guyline.bois@cegepat.qc.ca

**Un lien direct avec
votre milieu forestier**

